

	COMPTE RENDU Réunion Ordinaire du Comité Directeur Du 30 mars 2024	Pages : 2
	Rédacteur : Secrétaire Générale	

Siège France Cricket, Début de séance : 10h35 Quorum (11/14)

1. Emargement

Présents à 10h35 avec droit de vote : Prébagarane BALANE (PB, Président) ; Patricia CLÉMENT (PC, Secrétaire Générale) ; James VAJOU MOUNIEN (JV, Secrétaire adjoint) ; Roselyn GOMEZ (RG) ; PRABHU VIGNESH (PV) ; Prethevechand THIYAGARAJAN (PT, Trésorier Général) ; Mobashar ASHRAF (MA) ; Deva AMIRDALINGAME (DA) ; Jubaid AHAMED (JA) ; MOHAMMED AZIZUL Hoque Sumon (MAH) ; Michel SARAVANAN (MS),

Présents sans droit de vote :

Saravanakumar DURAIRAJ (SD, Directeur Générale) ; Lise MATANGA (LM, Responsable administratif) ; Sendhilkumar TAMBIDOURE (ST, Responsable développement).

Absents excusés :

Olivier DUBAUT (OD, Vice-Président) ; Asif ZAHIR (AZ, Trésorier adjoint) ; Balaji CADIRVELOU (BC) ;

10h35 : Le quorum (11/14) est atteint donc le Comité Directeur peut délibérer.

2. Validation du procès-verbal CD du 24 février 2024

Le Comité Directeur valide à l'unanimité le CR CD du 24 février 2024

3. Point sur les commissions

- **Présentation d'une proposition de procédure de mise en projet des commissions par PC**

La secrétaire générale rappelle la place et le rôle des commissions, elle propose une démarche pour mettre en place un projet 2024, un suivi et une évaluation de projet. La procédure est inspirée de « Qualinclus » dans le domaine scolaire, visant un processus de transformation de l'école vers l'école inclusive. PC explique en quoi les projets et mises en actions de ces projets de commissions peuvent être impulsés par une telle démarche. Le diaporama de présentation sera joint à ce compte rendu du CD. Cette présentation n'est pas destinée à imposer une démarche, mais à aider les commissions qui ont besoin de produire un projet pour structurer un fonctionnement et être ressource pour les clubs. Un projet de commission dont l'efficacité peut être mesurée, communicable à l'extérieur, à l'Agence Nationale du Sport, par exemple, sera vraiment un atout précieux pour France Cricket.

La secrétaire générale, et les trois salariés de France Cricket pourront accompagner les commissions dans leur démarche de projet. Pour cela, un moment de travail de commission(s) pourra être programmé si une demande en ce sens est exprimée par des présidents de commissions

Le secrétaire général adjoint (JV) a mis en place une sitographie sur le site de FC. Chaque commission pourra y proposer des liens. Pour exemple, un lien de l'UNESCO concernant le développement des sports pour les femmes.

Conformément aux textes de cadrage, les présidents de commissions rendront compte du travail de leur commission trimestriellement.

Pour le prochain CD, pour les commissions qui n'ont pas encore un fonctionnement ritualisé, il est proposé que chaque commission fasse un premier retour sur sa composition (membres) et l'ébauche de son projet pour 2024.

- **Etat des lieux des présidents de commissions**

Tous les présidents de commissions actuels maintiennent leur poste respectif, ils souhaitent s'engager dans la mise en place d'un projet de commission pour 2024.

Les présidences des commissions « communication, événementiel et marketing », « éthique » « Terrain » « Médicale » « Juridique et réglementation » sont donc vacantes. RG accepte la présidence de la commission « cricket féminin ». Michel Saravanan accepte la présidence de la commission de Surveillance des Opérations Electorales. Le directeur général se charge de faire un appel à candidature hors du CD et notamment des experts extérieurs pourront être sollicités lorsque France Cricket deviendra une fédération.

4. Préparation de l'AG

Le point sur l'AG est fait, le PowerPoint de présentation est préparé par le Secrétaire adjoint.

Les bulletins de votes ont été préparés en amont par LM, ainsi que la feuille de présence et d'émargement.

5. Questions diverses

- **Représentant Cricket pour le PSF**

Le président (PB) propose que la secrétaire générale (PC) représente FC pour la campagne PSF 2024. Proposition validée à l'unanimité. PB en informera l'ANS.

- **Règlement championnat 2024**

Tous les clubs doivent s'affilier au comité départemental . Les clubs non affiliés ne pourront pas jouer au championnat national.

Validé à l'unanimité

Séance levée à 12h25